



POLITIQUE D'ANNULATION

Pour faire votre inscription, vous devez obligatoirement remplir le formulaire d'inscription en ligne et acquitter les frais.

La tenue d'une formation dépend du nombre de participant.e.s. Il est important de nous aviser si vous devez annuler votre inscription.

- Deux semaines (14 jours) avant le début de la formation, vous pourrez obtenir un remboursement des frais d'inscription.
- Une semaine (7 jours) avant la date de la formation, vous pourrez obtenir un remboursement de 50 % des frais d'inscription.
- Aucun remboursement pour une annulation moins de 6 jours avant la date de la formation.

Si une formation doit être annulée ou reportée, le RCAAQ informera les participant.e.s le plus tôt possible par courriel.